



Les Echos de TRILBARDOU

LE MOT DU MAIRE

AVRIL 2009

Chers Tribouloises et Triboulois,

Impôts locaux : pas de hausse des taux communaux

En 2009, nous n'augmenterons pas les taux d'impôts communaux, contrairement à bon nombre de collectivités, et les maintiendrons au niveau atteint en 2005.

En effet, malgré un contexte économique difficile qui pèse négativement sur les recettes des collectivités locales, nous avons décidé de continuer, cette année encore, notre politique de modération fiscale, ce qui ne nous empêchera pas d'avoir un programme d'investissement ambitieux

Nous poursuivons la réalisation du contrat rural, bien que les coûts constatés en 2008 et 2009 aient subi des variations non négligeables par rapport aux estimations réalisées en 2002. Ces réévaluations ont généré des dépassements pour lesquels nous avons toutefois pu obtenir des subventions supplémentaires.

Finition de la façade « Sud » de l'église, non prévue dans le contrat rural, avec l'aide du Conseil Général qui s'est engagé à couvrir tout dépassement budgétaire à hauteur de 50%.

L'aire de jeux est ouverte aux enfants, même si de menus travaux restent à réaliser :

- pose d'une clôture le long de l'aire
- création de deux dos d'âne pour limiter la vitesse des véhicules à cet endroit

Parking en bord de Marne – les travaux seront réalisés cet été. Nous avons dû abattre les peupliers avant la montée de sève et la floraison pour des raisons de sécurité. Ils seront remplacés par des aulnes lors des travaux.

Parking rue du château – ces travaux seront réalisés en même temps que ceux du parking de bord de Marne

Sanitaires de l'école Denisot – l'hiver 2008-2009 a été rude et les canalisations d'eau des sanitaires ont été mises à rudes épreuves avec plusieurs ruptures dues au gel. En outre, voir les enfants, y compris les petits, traverser la cour pour se rendre aux sanitaires extérieures par des températures de -10° à -15° nous a incité à prévoir de nouveaux locaux, intégrés aux classes existantes, permettant un accès direct intérieur.

Nous avons entrepris des études pour la création de ce nouveau bâtiment qui sera réalisé en 2010 mais pour lequel des frais devront néanmoins être engagés en 2009.

Création d'un point de repli dans le bâtiment de la ferme pour les employés communaux avec vestiaire, douche, coin cantine et atelier (obligation légale).

Ravalement de la partie « ouest » de la mairie donnant dans une propriété privée et dont le revêtement actuel en très mauvais état représente un danger pour les résidents.

Réfection des rues du Château et de l'Acacia qui débouchent sur le parking devant être aménagé dans le cadre du contrat rural.

Travaux de voiries rendus nécessaires par la rupture de plusieurs canalisations d'eaux pluviales ayant provoquées des affaissements de terrain.

Provisions budgétaires établies pour faire usage du « droit de préemption » dans le cas de ventes de terrains non constructibles pouvant se traduire par des occupations illicites.

Cette description n'est pas exhaustive mais représente les points les plus importants de notre programme 2009.

Jacques DREVETON

VŒUX DU MAIRE

Le 23 janvier 2009 Tribouloises et Triboulois ont été invités en priorité aux vœux du Maire, cette cérémonie étant avant tout l'occasion d'une rencontre entre les élus et les habitants de Trilbardou.

Devant une assistance fournie, ce qui nous encourage à renouveler cette opération l'an prochain, nous avons pu, avec la projection d'un diaporama, rendre compte des travaux réalisés en 2008 et des perspectives de l'année 2009. De nombreuses informations ont été données à l'assistance qui a pu ainsi mieux se rendre compte des enjeux et difficultés que peut rencontrer une Mairie dans sa gestion quotidienne, à moyen et long terme.

ŒUFS DE PAQUES.

Le dimanche 12 avril un ramassage des œufs de Pâques a eu lieu dans l'enceinte du château.



Le soleil et les enfants étaient au rendez-vous et de très nombreux œufs ont trouvé preneurs.

Un grand merci à la Municipalité de la Courneuve qui nous a permis de réaliser cette chasse aux œufs dans le parc du château.

ETAT CIVIL

Ils sont nés :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - Quentin MEDJAD | le 29 août 2008 |
| - Romain HOCQUERELLE | le 11 octobre 2008 |
| - Ugo SECONDE | le 31 octobre 2008 |
| - Azélie DAUVIN | le 01 décembre 2008 |
| - Emma BAYLE | le 04 décembre 2008 |
| - Gabriel MEINDER | le 15 décembre 2008 |
| - Noham BOUAÏSSI | le 10 janvier 2009 |

Ils nous ont quittés :

- | | |
|-------------------------|---------------------|
| - Jean Raymond STEPHANE | le 03 novembre 2008 |
| - Valérie NOEL | le 20 novembre 2008 |

REPAS DES SENIORS



Rendez-vous était donné le dimanche 01 mars à midi à la guinguette de Précy sur Marne.

Apéritif de bienvenu, repas et ambiance détendue accompagnés d'un orchestre « muzette » ont permis aux amateurs de danse de passer un excellent après midi.

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue aux nouveaux habitants de Trilbardou.

Faites vous inscrire en Mairie en tant que résidents ou pour l'inscription sur les listes électorale. Inscrivez également vos enfants, même s'ils ne fréquentent pas l'école de Trilbardou, afin qu'ils ne soient pas oubliés lors de la distribution des jouets de Noël.

INSCRIPTION SCOLAIRES 2009/2010

Pour toutes inscriptions de vos enfants à l'école Denisot, notamment ceux qui rentreront en 1^{ère} année de maternelle (nés en 2006), n'hésitez pas à contacter dès maintenant le secrétariat de la Mairie.

Munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer...) et du carnet de santé de l'enfant.

BASE DE LOISIR DE JABLINES

Nous vous rappelons que la base est accessible « gratuitement » aux habitants de Trilbardou moyennant une cotisation annuelle de 7 euros. Pour obtenir un laissez-passer, contacter le secrétariat de la mairie en vous munissant d'une photo d'identité récente.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

06 mai 2009	Léon le Dragon – C A P M
09 mai 2009)	Bourse aux jouets –
10 mai 2009)	association parents élèves
30 mai 2009	Retraite aux Flambeaux - Comité des fêtes
31 mai 2009	Brocante – Comité des Fêtes (réservations à compter du 04 mai 2009)
14 juin 2009	Concours de pétanque -Comité des Fêtes
20 juin 2009	Feux de la Saint Jean- Mairie
27 septembre 2009	Sortie au parc des félins - Comité des fêtes
10 octobre 2009	Kermesse – Club de l'Amitié
14 novembre 2009	Loto – Club de l'Amitié
13 décembre 2009	Noël des enfants – Comité des Fêtes et Mairie

La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux
Vous invite à un spectacle à partir de 3 ans

La Compagnie de la Douce Ironie
présente

**Léon le Dragon
et la Fée Kalabosse**

**MERCREDI
06 MAI
2009
15 H**

TRILBARDOU Salle intercommunale
ruelle des prés

Entrée libre - réservation conseillée auprès du Bibliobus
au 01 60 32 99 18

Pays
de Meaux
Communauté d'Agglomération

AIRE DE JEUX

Une aire de jeux vient d'être créée ruelle des Prés dans le cadre du contrat rural.

Cet espace est destiné aux enfants de Trilbardou et a été mis à disposition du public, bien que de menus travaux restent encore à réaliser.

Une petite note à l'attention des enfants : prenez bien soin de cet espace. Soyez conscient du fait que l'investissement est important et qu'il convient de le protéger afin qu'il dure, pour le plaisir de tous.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Adresse : impasse de la Mairie

Téléphone : 01 60 01 90 60

Fax : **09 70 62 38 66 (nouveau numéro)**

Email : mairie.trilbardou@wanadoo.fr

A compter du 18 mai 2009 et dans le but de diversifier les plages de réception, la mairie sera ouverte au public les :

- lundi	après-midi	de 14h00 à 18h30
- mercredi	matin	de 09h00 à 12h00
- vendredi	après-midi	de 14h00 à 18h30

Une permanence est assurée par le maire et les adjoints (premier et troisième samedi de chaque mois) de 10h00 à 12h00

ENVIRONNEMENT

CULTIVONS NOTRE JARDIN

La municipalité a fait l'acquisition d'un terrain près du pont de la Marne destiné à être transformé en jardins familiaux.

Nous pourrions mettre à disposition 7 ou 8 parcelles, moyennant une cotisation annuelle modique.

D'ores et déjà il serait souhaitable de savoir si des personnes seraient intéressées.

Pour cela vous pouvez faire part de votre demande en mairie.

Dans un second temps, un règlement sera élaboré et les conditions d'usage définies.

BOURSE AUX PLANTES

Pour les jardiniers et jardinières c'est la période de diviser les plantes vivaces parfois devenues envahissantes ou qui s'épuisent et ont besoin d'être régénérées.

Souvent les plantes se sèment seules et poussent à des endroits assez fantaisistes. Plutôt que de les supprimer pensez à les préserver en les disposant dans des godets individuels et étiquetés.

Ainsi les plantes ou arbustes pourraient faire l'objet d'échange. Vous apportez une plante et vous repartez avec une autre.

Lors de la prochaine brocante, un stand sera tenu permettant l'échange de plantes entre les habitants.

Pour que ce projet puisse se réaliser, il est conseillé de préparer des plants racinés et étiquetés dès maintenant qui seront proposés à l'échange le 31 mai.

PLANTATION POUR AGREMENTER L'AIRE DE JEUX

Nous avons souhaité une floraison étalées sur une longue période. Pour cela les haies sont constituées d'arbustes à feuilles caduques, persistantes et aussi marcescentes comme c'est le cas des charmilles. Floraison de printemps apportée par groseilliers à fleurs, les lilas, abélisas pour l'été et l'automne. Des tilleuls apporteront de l'ombre dans quelques années. Des narcisses annonceront le printemps prochain.

CLUB DE TENNIS DE TRILBARDOU

Monsieur Jacquemard, Président du Tennis Club de Trilbardou vient de nous informer que l'équipe « Homme » de plus de 35 ans vient de jouer et de remporter son dernier match, finissant ainsi 1^{er} de leur poule ce qui leur permet d'accéder en 1^{ère} série. Toutes nos félicitations aux joueurs et à l'encadrement du club qui ont permis ces excellents résultats

VOLET SOCIAL

UNITES D'ACTION SOCIALES

Depuis le 4 février par décision du Conseil Général du département, les Unités d'Action Sociales chargées de l'action sociale sur notre territoire ont

une nouvelle dénomination : « **Maisons Départementales des Solidarités.** »

Des réunions d'informations collectives y sont organisées comme « Dette de loyer : garder son toit c'est possible si on se mobilise ! » ainsi que celles concernant les demandes d'agrément pour devenir assistante maternelle.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 04 mai 2009 à 14h00

Des permanences avec des Assistant (es) de Service Social et d'autres travailleurs sociaux y sont organisées.

Adresse

Maison Départementale des Solidarités
31, rue du Palais de Justice
77109 MEAUX CEDEX
Tel : 01.64.36.42.45

DIVERS

Savez-vous que la commune règle des cotisations à des structures diverses pour assurer des prestations à ses administrés. Tel est le cas auprès du GIGA (base de loisir de Jablines) C'est à ce titre que les habitants de Trilbardou peuvent bénéficier d'une carte d'entrée gratuite à Jablines. (voir info plus haut). La commune adhère également au Syndicat de Télémaintenance qui permet d'obtenir une aide pour le maintien à domicile.

Il vous est conseillé de vous adresser à la mairie.

LOCATION SALLE

En accord avec les Municipalités de Charmentray et Vignely nous venons de procéder à une augmentation des tarifs de locations pour les résidents « externes » aux trois communes.

En ce qui concerne les habitants de Charmentray, Vignely et Trilbardou les tarifs et conditions de locations restent inchangé

FICHE TECHNIQUE

La fiche technique n° 2 traite de la collecte des déchets.

Nous avons essayé de vous donner un maximum d'informations qui vous permettront de mieux comprendre les mécanismes de tri et vous inciterons à améliorer la qualité de la gestion des déchets.

GESTION DES DECHETS

N'oubliez pas **qu'une déchetterie est à votre disposition à Crégy lès Meaux**, gratuitement et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Horaires d'été (01 avril – 30 septembre)

lundi	09h00-12h00	14h00-18h00
mardi:		14h00-18h00
mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
jeudi		14h00-18h00
vendredi		14h00-18h00
samedi	09h00-12h00	14h00-18h00
Dimanche :	09h00-12h00	

Téléphone : 01 60 24 75 70

ECOLE DENISOT

- Horaires :	08H30 – 11h30	
	13h30 – 16h30	
- Garderie	07h00 – 08h20	
	16h30 – 19h00	
- Cantine	tarif 3,60 € pour le premier enfant,	
	3,00 € à partir du deuxième enfant	
- Garderie	07h00 – 08h20	1,80€
	16h30 – 18h00	1,10€
	16h30 – 19h00	2,20€

INFORMATIONS EN MAIRIE

Différentes plaquettes d'information sont à votre disposition en mairie, que ce soit dans le domaine juridique (permanences juridiques, rénovation de l'habitat), loisirs (programme de la médiathèque, passage du bibliobus), activités sportives (école des sports de Montry pour les enfants, carte d'entrée à Jablines), ainsi que toutes sortes de documents.

SOYONS CIVIQUES

Quelques remarques sont arrivées en Mairie depuis le retour du printemps sur des nuisances sonores.

Rappel concernant les articles 4-5-6-7 de l'arrêté préfectoral n° 00 DDAS 18 SE du 13 novembre 2000 relatif aux bruits de

Article 4 : toute personne exerçant une activité entrant dans le champ d'application du décret n° 95-408 du 18 avril 1995 et susceptible de provoquer des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, doit prendre toutes précautions pour limiter ces bruits, en particulier par l'isolation phonique des matériels et des locaux, ou par le choix d'horaires de fonctionnement adéquats.

Article 5 : Les travaux bruyants effectués sur la voie publique ou dans des propriétés privées, à l'aide d'outils, d'appareils ou d'engins de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doivent être interrompus entre 20h00 et 07h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente nécessaire pour le maintien de la sécurité des personnes et des biens. Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux s'il s'avère que les travaux considérés sont effectués en dehors des heures et des jours autorisés.

Article 6 : les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- de 07h00 à 20h00 les jours ouvrés
- de 09h00 à 12h00 et 15h00 à 19h30 les samedis
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.

Article 7 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

SITE INTERNET

Rappel du site internet de la Mairie.
mairie-trilbardou.com

Il contient entre autre :

- des informations sur le village
- les comptes rendus des conseils municipaux depuis 2007
- les échos de Trilbardou depuis 2008
- des informations sur la C.A.P.M (Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux)

BOITE A IDEES

Vous avez :

- des idées,
- des projets,
- des questions à poser,

N'hésitez pas à contacter la Mairie et à alimenter notre boite à idées.

Toutes vos suggestions seront traitées et des réponses vous seront données.

Téléphone 01 60 01 90 60

Fax 09 70 62 38 66 (nouveau numéro)

Email : mairie.trilbardou@wanadoo.fr



La première campagne de dépistage du cancer colorectal a commencé en Seine-et-Marne début 2008

Pourquoi un dépistage organisé du cancer colorectal ?

Le cancer colorectal (CCR) est :

■ **Fréquent** : avec près de 37 000 nouveaux cas par an, le CCR se place au 3^{ème} rang des cancers les plus fréquents.

■ **Grave** : 17 000 décès par an, c'est la 2^{ème} cause de décès par cancer.

■ **Dépistable et Curable** : ce cancer peut être guéri s'il est **détecté à temps**. Il se développe lentement, le plus souvent à partir de tumeurs bénignes appelées polypes. Certains de ces polypes vont grossir, se mettre à saigner et évoluer lentement vers un cancer. Plus les polypes sont dépistés et retirés précocement, meilleure est la chance de prévenir la formation des lésions cancéreuses

DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER COLORECTAL

LE PLUS SOUVENT,
DÉPISTÉ À TEMPS,
UN CANCER COLORECTAL
N'EST PAS MÉCHANT.

À PARTIR DE 50 ANS. DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL :
FAITES LE TEST CHEZ VOUS. TOUS LES DEUX ANS.
PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT

Votre contact
01 60 62 00 00

ADC77 Association pour le Dépistage des Cancers en Seine-et-Marne

Logos des partenaires : République Française, Département de Seine-et-Marne, RSE, La Poste, La Ligue, Agence Régionale de Santé Île de France.

|